



A Paris,

Le 15 octobre 2015

Monsieur le Maire,

Vous avez été destinataire d'un courrier du CRIF dénonçant le mouvement pour le Boycott, le Désinvestissement, les Sanctions (BDS) à l'égard de l'Etat d'Israël. Ce courrier relève de la désinformation vis à vis d'une campagne internationale non violente et de l'outrance, mettant en cause une liberté fondamentale, la liberté d'expression de chaque citoyen.

Il est ainsi navrant de voir une organisation qui se veut représentative d'une part de notre communauté nationale se livrer à un plaidoyer pour un Etat tiers justement mis en cause pour la politique agressive qu'il mène chaque jour.

Plutôt que nous situer sur ce terrain, nous vous rappelons ce qu'avait été dans les années 70 et 80 le mouvement de boycott contre le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud.

Vous pouvez, comme vient de le faire la municipalité de Reykjavik, faire un geste symbolique en vous assurant par exemple que la restauration scolaire de votre ville ne propose pas de produits en provenance des colonies israéliennes en Palestine, colonies qui sont illégales au regard du droit international et violent l'article 49 de la 4ème Convention de Genève.

Vous pouvez aussi, comme nombre de vos collègues des diverses collectivités territoriales, engager votre ville dans des coopérations fructueuses avec une collectivité palestinienne demandeuse d'échanges et d'expertise, par l'intermédiaire du Réseau de coopération décentralisé pour la Palestine (RCDP).

Les villes, qui n'ont pas les contraintes de la diplomatie d'Etat, et ont le souci de la solidarité internationale, peuvent jouer à leur niveau un vrai rôle positif en faveur de la paix.

C'est en tout cas le vœu que nous formons, en vous priant de croire, Monsieur le Maire, en notre profonde considération.

Taoufiq TAHANI,

Président de l'Association
France Palestine Solidarité (AFPS)